



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091144

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/08/2025 11H04 C:005340 I:06994
V/REF : 1023503
V/Email reçu le Mardi 19/08/2025 a 11H04

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 00150
IMMEUBLE : RONS/RENOIR/MICH-150
2 a 14, RUE RONSARD
4a16 RENOIR/1a9-10/12 MICHELET
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 25 Septembre 2025

Référence Marché: M_230409001-1
LOCALISATION : ALLEE N°12 RENOIR-LOGEMENT DE M.BOUGUENNA-5EME ETAGE-TEL:*06 05009721*
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBLOCAGE ET REGLAGE DE VOLET ROULANT
Donneur d'ordre : Mme E. LASSALLE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 20/08 A 14H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR BOUGUENNA AU 5EME ETAGE
- CUISINE
REPLACEMENT DE LA SORTIE DE CAISSON ET DE LA MANIVELLE
NOUS CONSTATONS QUE LE TREUIL EST HORS SERVICE
DEPOSE DE L'INTEGRALITE DU VOLET ROULANT POUR ACCEDER AU TREUIL

- CHAMBRE
REPLACEMENT DE LA SORTIE DE CAISSON
TREUIL HORS SERVICE

LE 03/09/2025 A 09H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 TECHNICIENS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR BOUGUENNA AU 5EME ETAGE
- DEPOSE INTEGRALE DU VOLET ROULANT CUISINE
- REMPLACEMENT DU TREUIL
- READAPTATION DE LA SORTIE DE CAISSON QUI GENAIT L'OUVERTURE DE LA FENETRE
- POSE D'UNE SORTIE ADAPTEE
- REGLAGE DU VOLET ROULANT
- MISE EN PLACE D'UNE PLAQUE POUR FERMETURE DE L'ANCIEN TROU

L'INSTALLATION D'ORIGINE DES VOLETS ROULANTS ONT ETE MAL REALISE

- REGLAGE DE LA SORTIE DE CAISSON DU VOLET ROULANT CHAMBRE
CONTROLE DE L'ENSEMBLE - OK
SEUL LE VOLET DE LA CHAMBRE PRESENTE UN TRES LEGER CLAQUEMENT MAIS

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

EST FONCTIONNEL
LE DEPOSE INTEGRALE DU VOLET ROULANT CHAMBRE NE PEUT ETRE EFFECTUEE
CAR IL FAIT UN SEUL BLOC AVEC LA FENETRE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 04/09/25 a 18H06 _ Env oi CR/AB
CS LGESTION Email envoyé le 21/08/25 a 08H22 _ Env oi CR/AB
PREVOIR LE REMPLACEMENT DES TREUILS HORS SERVICE SUITE AU CONSTAT DE
NOTRE PERSONNEL
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	46,21	46,21
1,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	2	71,89	71,89
2,00	MS00069-Rempl.d'1 bloc genouillere	2	61,62	123,24
1,00	MS00070-Rempl.d'1 treuil a manivelle	5	92,43	92,43
2,00	MS00075-Entretien, reglage, graissage	5	66,75	133,50
TOTAL H.T.				467,27
T.V.A. a 10,00%				46,72
TOTAL T.T.C.En EURO				513,99

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091144

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1023503 du 19/08/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR BOUGUENNA Ali
MME BOUGUENNA Dhikra
12 RUE RENOIR
69140 RILLIEUX LA PAPE

Référence de la Demande

N°: 844 051 du 18/08/2025

THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Téléphone : 06.05.00.97.21

00150-00005-00003-00051 H / Type 4 / 05

Etage : 05

Date entrée: 02/12/2010

Délai

Date limite exécution : 03/09/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	46,22	46,22	4,62	50,84
MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant chambre y compris toutes sujétions	1,00	66,76	66,76	6,68	73,44
				Total H.T.	112,98
				Total TVA	11,30
				Total TTC	124,28

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LASSALLE Eléna le 19/08/2025

**Le Responsable
Nom et Signature**

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **12 RUE RENOIR 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **19/08/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1023503